

par mois comme le petit homme d'affaires qui fait de \$8,000 à \$10,000 par an et qui est obligé de les utiliser souvent pour exercer son commerce. Qu'arrive-t-il à quelqu'un qui dépense une tranche importante de son compte de dépenses à l'égard duquel il ne pourra plus obtenir une décharge après 1971?

Qu'arrivera-t-il au trafic-marchandises aérien? Voilà une question importante. A Terre-Neuve nous sommes tributaires dans une grande mesure du trafic-marchandises qui nous arrive par air pour subvenir aux besoins de notre population. Nous faisons venir des produits de l'Ontario et du Québec par avion. Ces marchandises vont-elles être frappées d'un impôt? Et les gens qui habitent Vancouver, le Grand Nord ou quelque coin de Terre-Neuve? Ils vont verser un taux proportionnellement plus élevé par rapport à leurs salaires en comparaison des Canadiens des autres régions du pays.

Et l'augmentation par tête? Si nous voulons augmenter les impôts, appliquons l'augmentation également à tous les Canadiens. Et les usagers des appareils privés? Devront-ils payer des taxes pour utiliser les aéroports? Je songe aux nombreuses compagnies modestes et privées qui disposent d'appareils légers. Je ne vois rien qui les touche dans ce projet de loi. Et les frais de gestion nécessaires pour administrer les 20 millions de dollars ainsi recueillis? J'espère qu'on ne va pas encore m'accuser d'éviter le problème, mais il me semble que le coût administratif d'une telle taxe ou d'un impôt sur les plus-values rendrait négligeables les recettes finales.

Je vais conclure car je sais que d'autres voudraient parler. J'aimerais entendre des députés libéraux, des représentants du Nouveau parti démocratique et d'autres députés conservateurs venant d'autres régions du Canada poser des questions différentes des miennes—des questions qui ont une importance pour les gens qu'ils représentent. Si le gouvernement se débat dans un gâchis financier, regardons les faits en face et percevons les impôts directement. N'imposons pas de surtaxe, car les frais administratifs d'une telle mesure rendraient négligeables ses résultats définitifs.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques remarques sur les conséquences de cette taxe pour nos régions du Nord. Au cours des années passées depuis que je suis venu ici à Ottawa, j'ai fini par comprendre qu'il vaut mieux oublier le développement du Nord tant qu'on aura affaire au gouvernement actuel.

• (9.00 p.m.)

Depuis son accession au pouvoir en 1963, le gouvernement libéral n'a cessé de décourager l'expansion du Nord, et je soutiens que cette taxe s'insère dans cette perspective. Nous avions un programme de voies d'accès aux ressources institué par un gouvernement conservateur. Il offrait à la population du Nord le grand espoir qu'elle pourrait enfin se procurer les commodités ordinaires dont jouissent les Canadiens d'autres régions du pays. A leur arrivée au pouvoir, les libéraux ont discontinué ce programme. Plusieurs habitants du Nord vivent dans des villages isolés, à plusieurs milles les uns des autres. Souvent leur unique moyen de communication avec les régions méridionales du pays, c'est l'avion, et dans la plupart des cas l'avion nolisé. Vous le savez, monsieur l'Orateur, l'avion nolisé coûte deux ou trois fois, et peut-être quatre fois autant que l'avion commercial, mais les habitants de l'Alberta septentrional, comme ceux des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, doivent fréquemment recourir aux services d'avions nolisés parce qu'il n'existe aucune autre option.

Un homme qui veut aller de Fort Chipe-ryan à Fort McMurray peut le faire par traîneau à chiens en hiver, par bateau en été ou à bord d'un avion nolisé. Les deux premières façons de voyager ne sont guère acceptables. Ce qu'on nous demande de faire ici c'est d'imposer une taxe à des citoyens qui doivent déjà payer très cher pour les services d'avions nolisés. Le ministre devrait se pencher tout particulièrement sur ce problème très grave pour les gens qui vivent dans le Nord. Je pense qu'il devrait faire une exception dans leur cas, ou encore laisser tomber cette taxe dans le cas des personnes qui doivent avoir recours à des avions nolisés.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je n'allais pas dire grand-chose, mais j'ai été inspiré par l'éloquence du député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) qui a invité ses collègues à exprimer leur opinion. J'attendais que les députés d'en face prennent la parole, mais la seule remarque entendue a été l'apostrophe du député de High Park (M. Deakon) qui a demandé combien de gens faisaient des voyages dans le grand Nord.

Les gens s'y rendent surtout par avion. C'est ce que je fais moi-même, car je me rends dans le Nord, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans des villes comme Yellowknife depuis 35 ou 40 ans. La région a ce qu'on peut appeler des aéroports, mais dans